

MISE À JOUR DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR UN ENGAGEMENT ENVERS LA SOCIÉTÉ CIVILE AU SÉNÉGAL 2017/2020



Document public - Approuvée le (*insérer la date*)

Signée par : (*Due et les Etats membres de l'Union européenne signataires du Document de Programmation Conjointe*)

La délégation de l'Union européenne (DUE) au Sénégal et 7 États membres (la France, la Belgique, l'Espagne, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et les Pays-Bas) ont adopté, en 2014, la « Feuille de Route (FdR) de l'Union européenne pour l'engagement envers la société civile pour la période 2014-2017¹ ». Deux ans après, suite à une série de consultations entre la DUE, les EM et les organisations de la société civile (OSC) locales et internationales, et dans le cadre de la préparation de la programmation 11^{ème} FED, une mise à jour de cette feuille de route a été effectuée pour la période 2017-2020.

PARTIE I – BRÈVE ANALYSE DU CONTEXTE ET DES ENGAGEMENTS PASSÉS

LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE : BRÈVE MISE À JOUR SUR LES DÉVELOPPEMENT RÉCENTS

Ces dernières années ont été marquées au Sénégal, par l'émergence de nouvelles formes d'organisations de la société civile (mouvements citoyens) qui reflètent une demande sociétale de revoir **les modes de gouvernance du pays**. Dans le même temps, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), ont non seulement eu à faire face aux évolutions imposées par le nouveau décret fixant le cadre de leurs interventions², mais aussi à des difficultés internes de mise en œuvre de leurs programmes sur le terrain (y inclus la question de mobilisations de ressources financières).

De son côté, l'Etat du Sénégal a poursuit ses efforts d'ouverture face à la demande de participation des OSC à la mise en œuvre des politiques publiques en mettant en place:

- (i) un cadre de dialogue multi acteurs (Etat /ONG³) au sein du Ministère en charge de la bonne gouvernance avec en chantier un projet de loi sur l'accès à l'information et un mécanisme de suivi de la transparence budgétaire en relation avec le ministère du Budget;
- (ii) un dispositif de dialogue avec les ONG au Ministère de l'Intérieur pour le suivi de la mise en application du cadre juridique et réglementaire.

Ainsi, pour contribuer à une meilleure gouvernance démocratique axée sur la participation citoyenne et aux efforts de construction et de développement national, la société civile doit faire face aujourd'hui à plusieurs enjeux.

Premièrement, **en ce qui concerne l'environnement dans lequel évoluent les OSC**, le suivi des réformes des instruments législatifs et réglementaires engagées avec le Gouvernement du Sénégal, particulièrement pour les ONG (cadre légal, fiscal, accès à l'information, etc..).

Deuxièmement, **en ce qui concerne le dialogue des politiques publiques avec le Gouvernement**, les organisations de la société civile réclament un renforcement de l'ouverture des structures de l'État et revendentiquent le droit d'être partie prenante plutôt qu'un simple rôle d'acteur de développement. Cette exigence des acteurs de la société civile suppose que les OSC soient de véritables forces de propositions et que l'État affiche clairement sa volonté de créer des espaces de concertation et de dialogue fonctionnels. Dans ce sens, il est intéressant de noter les études réalisées en accompagnement à l'appui budgétaire sectoriel de l'Union européenne dans l'agriculture et de la sécurité alimentaire et qui ont permis une

¹ Feuille de route - https://eeas.europa.eu/delegations/senegal/11400/node/11400_fr

² Décret relatif aux modalités d'intervention des ONG au Sénégal signé par le Gouvernement en février 2015.

³ L'antenne sénégalaise de l'ONG « Art 19 », le Forum civil, le RCTB et le CONASUB entre autres.

meilleure préparation et contribution des OSC à la revue annuelle conjointe du secteur. Néanmoins, des efforts restent à faire pour renforcer leur participation dans le dialogue sectoriel multi-acteurs au niveau national et local.

Enfin, en qui concerne l'amélioration des compétences techniques et des capacités de proposition des OSC, en dehors de quelques acteurs ayant des capacités techniques qui réussissent à influer les politiques publiques dans plusieurs secteurs et qui ont une stratégie d'action à moyen terme, les OSC ne sont généralement pas assez outillées pour articuler une critique constructive des politiques publiques et assurer un suivi au niveau de la mise en œuvre effective ou du contrôle du budget sectoriel ou national. Le cloisonnement entre organisations ainsi que la faible collaboration entre les OSC et les instituts de recherche et le monde académique limitent leurs capacités de proposition et d'action, les flux d'information restant assez limités. De plus, l'un des plus grands défis des OSC, reste l'amélioration de leur gouvernance interne (manque d'alternance des mandats, faible circulation de l'information, faible transparence dans la gestion financière, faible articulation entre le niveau local et national en ce qui concerne les réseaux et plateformes, et parfois conflits d'intérêts).

LECONS APPRISES SUR L'ENGAGEMENT DE L'UE PRIS JUSQU'À PRÉSENT.

La feuille de route (FdR) est un processus d'apprentissage qui implique une nouvelle façon de travailler ensemble en ce qui concerne l'engagement de l'UE (y compris ses Etats membres) avec les OSC.

Malgré l'engouement siccité lors de son lancement; des efforts restent à faire pour qu'il y ait une vraie appropriation des différentes parties prenantes tout aussi bien au sein de la Délégation de l'Union européenne (DUE) que par les États membres (EM) qui l'ont adoptée.

En termes d'acquis de la première Feuille de Route, on peut noter le renforcement de l'implication de la société civile dans l'animation du dialogue sectoriel, particulièrement dans le secteur de l'agriculture. Ainsi, plusieurs études ont été menées pour avoir une meilleure connaissance des acteurs, ainsi que des études spécifiques sur la préparation et le suivi des politiques sectorielles⁴. Pour la Commission européenne, les appuis proviennent spécifiquement des programmes et instruments comme le Fonds européen de Développement/PAISC et programmes thématiques du Budget de l'UE. Les actions visent à renforcer le rôle et les capacités des OSC à participer activement à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de politiques et stratégies nationales. Le soutien spécifique est souvent fourni à la suite d'appels à propositions mais lorsque cela a été justifié, des attributions directes à des organisations ou coalitions d'organisations en situation de monopole de droit ou de fait, ou à valeur ajoutée reconnue dans leur secteur d'intervention, ont été octroyées. On peut citer en exemple comme structure soutenues: IPAR⁵ (secteur agricole), CONGAD⁶ (cadre légal et suivi budgétaire), CICODEV⁷ (foncier et sécurité alimentaire) et Forum Civil (suivi et cohérence entre la planification et l'exécution budgétaire), entre autres, ou alors prévu (CRAFS⁸) dans le domaine de la gestion foncière. Cependant, ces efforts devront être renforcés pour identifier les rôles possibles des OSC dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des approches sectorielles. Concernant les Etats membres, la France a appuyé la création d'un groupe de réflexion (Think Tank) sur le biogaz afin de faciliter le dialogue dans le secteur de l'énergie renouvelable de même que le réseau citoyen pour la transparence budgétaire pour une meilleure appropriation du budget national par les citoyens. La Belgique et le Luxembourg soutient les efforts dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. L'un des objectifs non encore atteints de la feuille de route reste la non mise en place formelle du cadre de coordination entre l'UE et les Etats membres actifs sur l'appui à la société civile.

La mise à jour de la feuille de route coïncide avec la **programmation conjointe**; ce qui représente une opportunité pour renforcer le processus d'harmonisation, de coordination, de division du travail entre la

⁴ Rapport annuel sur l'état de l'agriculture et du monde rural : subventions des intrants agricoles au Sénégal (2015).

⁵ Initiative Prospective Agricole et Rural

⁶ Conseil des ONG D'Appui au Développement

⁷ Institut panafricain de recherche, de formation et d'action pour la Citoyenneté, la Consommation et le Développement en Afrique

⁸ Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal

DUE et les EM. Cela renforcera le caractère transversal de l'appui à la société civile dans les différents secteurs de concentration à l'instar du genre et des droits humains.

SOURCES PERTINENTES POUR APPROFONDIR LA COMPRÉHENSION DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SÉNÉGALAISE ET L'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE.

- Feuille de route de l'UE pour l'engagement de la société civile au Sénégal (2014-2017)
- Rôle des acteurs non étatiques dans la gouvernance sectorielle au Sénégal (octobre 2012)
- Étude sur les acteurs et les réseaux clés influençant la gouvernance et les performances du secteur de l'agriculture (juillet 2013)
- Analyse d'économie politique du Sénégal (juillet 2013)
- Analyse d'économie politique sur la filière de l'arachide et du riz (mai 2016)

PARTIE II – STRATÉGIE UE ET PLAN D’ACTION POUR L’ENGAGEMENT ENVERS LES OSC

PRIORITÉ GLOBALE 1 : Promouvoir un environnement propice pour la société civile au Sénégal, avec une attention particulière sur le cadre légal, le dialogue et la concertation avec l’État aux différents niveaux.

Le défi : La nouvelle législation adoptée par le gouvernement du Sénégal risque de restreindre l'espace réservé aux OSC(particulièrement des ONG). Il est nécessaire de favoriser l'amélioration des relations de travail entre les OSC, le gouvernement, l'UE et ses EM.

PRIORITÉS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	MOYENS ET ACTEURS (INSTRUMENT)
1.1 Contribuer à l'amélioration du cadre juridique régissant le cadre des interventions des OSC	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser une étude sur l'impact de la mise en œuvre du décret régissant le cadre juridique, fiscal et règlementaire des ONG au Sénégal signé par le Gouvernement en février 2015, en vue d'y apporter des recommandations pour d'éventuelles améliorations du décret. 	PAISC (DUE): OSC (CONGAD)/Dialogue politique DUE/EM/Gouvernement
1.2 Faciliter le dialogue entre les OSC et le gouvernement, l'UE et ses EM et renforcer leurs relations.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation de l'UE/EM à la rencontre annuelle du Conseil Stratégique du Partenariat Gouvernement-ONG chargé de superviser le suivi de la politique de l'État envers les OSC, comme prévu dans l'article 45 et 46 du décret fixant les modalités d'intervention des ONG. ▪ Promouvoir la tenue d'un forum/réunion annuel (le) avec la société civile et l'UE/EM qui concerne tout aussi bien les questions politiques que la coopération, qui favorise des échanges stratégiques sur des questions qui préoccupent la société civile. Elle comptera avec la participation des bénéficiaires des projets financés par l'UE/EM mais aussi des nouveaux acteurs de la société civile identifiés par la DUE et les EM. Cette rencontre permettra de faire le suivi annuel de la programmation conjointe et la mise à jour de la Feuille de route. 	Gouvernement, PAISC (DUE) EM/gouvernement

PRIORITÉ GLOBALE 2 : Amélioration de la participation des OSC à la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques au niveau, national , sectoriel et local et à la transparence des processus budgétaires dans les secteurs prioritaires de l'UE et ses EM

Le défi : Les contributions des OSC dans la gouvernance sectorielle restent encore limitées. Une participation constructive et structurée dans l'ensemble du processus d'élaboration, de mise en œuvre et du suivi-évaluation des politiques publiques, dans la lutte contre la corruption et la transparence de la gestion des finances publiques représente encore un défi pour la société civile sénégalaise.

PRIORITÉS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	MOYENS ET ACTEURS (INSTRUMENT) ⁹
2.1 Appuyer la participation effective des OSC dans les cadres	A. Facilitation et appui technique aux dialogues sectoriels entre l'administration et les OSC dans les secteurs clés du développement et en tenant en compte les priorités de la	A. Appui sectoriel: DUE: PAISC et appel à propositions

⁹ L'UE prévoit d'inscrire un volet société civile dans chacun de leurs programmes ou appuis sectoriels, afin de garantir : (a) une réelle implication de la société civile dans l'identification des besoins prioritaires et dans l'élaboration des politiques et programmes ; (b) le renforcement de l'expertise des OSC et l'élaboration de stratégies d'action ; (c) un contrôle citoyen des programmes et de l'action publique, au niveau national, régional et local .

<p>existants de dialogue État-société civile tant au niveau sectoriel comme national et local</p>	<p>coopération UE/EM-Sénégal. Ces appuis permettront de préparer les conditions et d'assurer la prise en compte du rôle des OSC dans les futures interventions (projets ou approches sectorielles, appuis budgétaires)¹⁰ à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des études complémentaires pour l'identification des acteurs (cartographies sectorielles, analyses sensibles au genre) ; - La participation à des espaces de dialogue institutionnalisés (tables de concertations/ revue conjointe) avec une action de soutien politique si nécessaire ; - Des apports d'expertise/études spécifiques aux OSC sur la préparation et le suivi des politiques sectorielles ; <p>B. Soutien d'actions favorisant un dialogue inclusif autour de politiques sectorielles en promouvant prise en compte de l'intégration du genre¹¹ et l'approche basée sur les droits humains.</p> <p>L'ensemble des secteurs retenus dans la programmation sectorielle sera ciblé avec un focus sur:</p> <p>1. Secteur eau assainissement et énergie: réaliser une cartographie sectorielle pour l'identification des acteurs clé dans le secteur; appuyer la mise en place d'une table de concertations qui viennent alimenter des espaces de dialogue institutionnalisés (revue sectorielle conjointe) ; favoriser à cet effet avec une action de soutien politique si nécessaire; apporter de l'expertise sur la préparation et le suivi de la politiques sectorielle; octroyer des appui institutionnel à des organisations, ou coalitions d'organisations à valeur ajoutée reconnue dans les secteurs concernés ; appuyer le renforcement des capacités des OSC dans le contexte de délégation du service public, etc.</p> <p>2. Secteur développement rural et la sécurité alimentaire : continuer le travail entamé sur la traçabilité des subventions agricoles, diffuser des informations en langues nationales, informer /former des parlementaires et autres décideurs sur les résultats de la recherche, développer les capacités de veille des OSC, renforcer les acteurs décisionnels pour aboutir à une réforme du secteur, organiser des ateliers de formations pour les patrons de presse, leaders des OSC, parlementaires, etc.</p>	<p>B. Concernant le dialogue autour des politiques d'accès aux services sociaux de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme thématique OSC/AL (DUE) - France (SCAC- Fonds social de développement/ Promotion des initiatives de la société civile et des coalitions d'acteurs) <p>L'Espagne (renforcement de la démocratie locale, environnement) –</p> <p>-Luxembourg : (i) Appui technique via le Forum Civil au renforcement des capacités des élus locaux, acteurs territoriaux et membres des Comités Locaux de Certification en matière de contrôle citoyen (+- 300 acteurs visés dans les Régions de Louga, Matam et Saint-Louis) ; (ii) Appui via le Mouvement Citoyen pour la promotion de la budgétisation sensible au genre au niveau local (Régions de Louga, Matam et Saint-Louis).</p> <p>- La Belgique (Eau et assainissement) Composante « appui aux OSC » (à travers des appels à propositions ou autre) dans le cadre des appuis sectoriels</p> <p>1. Secteur de l'eau et l'assainissement : Appel à propositions dans le cadre de l'appui budgétaire qui sera signé par l'Allemagne (GiZ, KW), la France (AFD) et la DUE.</p> <p>2. Secteur développement agricole</p>
---	--	---

¹⁰ Identifier les rôles possibles des OSC dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des approches sectorielles (appui budgétaire, appui budgétaire sectoriel, aide projet). Une attention sera portée à la transparence des politiques publiques, et à la redevabilité vis -à-vis des citoyens dans les approches sectorielles. Un accompagnement au dialogue sectoriel et à la participation des OSC dans le suivi de ces politiques publiques y inclus sur le plan budgétaire sera développé. La budgétisation sensible au genre sera favorisée.

¹¹ La facilitation du dialogue sectoriel devra conduire à une intégration stratégique des problématiques d'équité de genre comme l'accès au foncier, la sécurité alimentaire, l'eau et l'assainissement, l'emploi, la santé, etc.

		durable et la sécurité alimentaire : Appui sectoriel Allemagne et DUE
2.2 Renforcer les capacités des OSC en matière de suivi du processus budgétaire (contrôle citoyen) aux niveaux national sectoriel et local	<p>Continuer à appuyer le rôle des OSC dans le suivi du budget au niveau national, sectoriel et local à travers d'actions, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer les initiatives de coalitions multi-acteurs (avec secteur privé et monde académique) pour améliorer leurs capacités de propositions et actions de plaidoyer. ▪ Accompagner l'émergence d'OSC et plateformes d'OSC d'envergure notamment dans le plaidoyer pour une meilleure gouvernance budgétaire y compris la production d'outils spécifiques à la matière budgétaire ; ▪ Soutenir des initiatives innovantes de la société civile pour la lutte contre la corruption ; ▪ Favoriser que l'expérience acquise par les OSC soit reconnue et utilisée par les pouvoirs publics notamment l'Assemblée nationale et la Cour des comptes. 	PAISC (DUE) _ Résultat 2_appuis directs à des OSC à valeur ajoutée au niveau sectoriel Programme thématique OSC/AL-appels à propositions de recherches (y compris des études) sur des thématiques comme le foncier, les ressources naturelles, etc. comme point d'entrée (Une approche transversale concernant la transparence budgétaire) Composante « appui aux OSC » (à travers des appels à propositions ou autre) dans le cadre des appuis sectoriels

PRIORITÉ GLOBALE 3: Renforcement des capacités des OSC pour conforter leurs rôles d'acteurs de développement

Le défi : L'évolution du dialogue entre l'État et la société civile suppose que les OSC soient en mesure d'être des forces de propositions, de produire des analyses de fond fondées sur des données solides émanant d'OSC compétentes et indépendantes.

PRIORITÉS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	MOYENS ET ACTEURS (INSTRUMENT)
3.1 Renforcer la gouvernance interne et la redevabilité des OSC sénégalaises à l'issue d'un processus inclusif des Assises de la société civile.	Soutenir un processus inclusif des Assises de la société civile afin que les OSC puissent retrouver leurs fonctions (la représentativité, la gouvernance interne, la transparence et la redevabilité des OSC) et leur propre vision du futur du pays pour influencer l'agenda politique sur les "grands dossiers clés" qui l'interpellent. Appuyer la définition de façon préliminaire d'un cadre fédérateur qui porte ce processus suivant une approche collégiale afin d'atteindre des recommandations partagées par les différentes familles qui représentent la société civile.	PAISC (DUE)
3.2 Développer les capacités organisationnelles, techniques et de proposition des OSC pour qu'elles deviennent des acteurs capables et crédibles.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi de l'étude-diagnostic participative sur l'offre existante en matière de renforcement des capacités et d'accompagnement de proximité des OSC (y inclus universités, centres de renforcement des capacités, etc.) en vue d'une capitalisation des expériences (financées ou non par le FED et autre lignes thématiques) et de favoriser ainsi la mutualisation des expériences pour aller au-delà des formations classiques. ▪ Mettre progressivement en place un dispositif pérenne de renforcement des capacités techniques, d'organisation, de gestion et de proposition des OSC basé sur l'offre existante de formation (universités, organismes de formation) pour qu'elles exercent plus efficacement leur rôle d'acteurs de gouvernance : <ul style="list-style-type: none"> ○ Appui à l'émergence et la consolidation d'espaces de discussions, d'échange (y compris des voyages d'études ciblés) et de concertation entre les OSC, ○ Appui à la production, l'accès à l'information, la capitalisation et la diffusion de 	PAISC- Résultat 2 : étude sur l'offre de formation disponible pour les OSC en vue de définir un système pérenne de formation Programme thématique OSC/AL- appels à propositions Mesures d'accompagnement OSC/AL

	<p>l'information pertinente, des connaissances aux OSC et aux outils modernes de communication ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place des mécanismes de gouvernance interne leur permettant d'être davantage crédibles, représentatives et légitimes dans leurs actions et leurs interactions avec les autorités. Les efforts apportés à la gouvernance interne (renforcement des capacités, transparence et information, chartes éthiques) favoriseront l'équité de genre dans les organes dirigeants des organisations. 	<p>Autres programmes bilatéraux DUE/EM</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme « personnalités d'avenir » : pépinière de jeunes leaders <p>Luxembourg :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui au réseau international d'ONG ENDA Tiers Monde pour le renforcement de ces capacités de gestion internes et l'autonomisation et la diversification de ces sources de financement propres.
3.3 Renforcer la viabilité financière de la société civile locale par le biais de mécanismes durables de financement	Appui à l'identification, la faisabilité et la mise en place progressive de mécanismes de financements durables pour les OSC : analyser les différentes formes de financement existantes, les perspectives d'autonomisation financière, de financement par le secteur public, de partenariats avec le secteur privé, ou encore un mécanisme de financement multi-bailleurs peut être soutenu.	PAISC-DUE/EM
3.4 Appuyer les mouvements et initiatives citoyennes demandeuses d'une nouvelle forme de gouvernance	Appui des mouvements de la société civile émergeante dans leur rôle de conscientisation et de mobilisation citoyenne (en ciblant notamment les jeunes dans les zones périurbaines).	DUE: PAISC-Programme thématique OSC/AL

PARTIE III– SUIVI DU PROCESSUS ET DE LA STRATÉGIE

INDICATEURS DU PROCESSUS		
INDICATEUR	CIBLE	INFORMATION DE LA LIGNE DE BASE ET AUTRES COMMENTAIRES
Implication des États membres dans la mise en oeuvre	<i>Les États membres présents dans le pays sont activement impliqués dans le processus FdR.</i>	L'internalisation du processus de la part des EM doit être renforcée. Depuis sa signature, il s'est avéré un déficit de coordination entre les différentes parties prenantes qui appuyaient la FdR envers la société civile, ce qui est dû principalement à un manque de ressources humaines tout aussi bien au niveau de la DUE que des EM présents au Sénégal. Deux années après l'approbation de la FdR, une mission de la Facilité pour les feuilles de route société civile s'est tenue du 7 au 16 décembre, afin d'appuyer la DUE dans la mise à jour de ce document qui couvrira la période 2017-2020. Des réunions avec les représentants des EM (Espagne, Belgique, France et Luxembourg) ont eu lieu. Malgré la charge de travail des uns et des autres, lors de ces consultations pour la mise à jour de cette FdR, les EM ont indiqué leur volonté de travailler ensemble.
Niveau des consultations tenues avec les OSC au sujet de la FdR	<i>La FdR implique des consultations avec un large éventail d'OSC locales</i>	Des réunions se sont également tenues avec des OSC locales et internationales dans le cadre de la mission. Parallèlement, des consultations avec les OSC ont été organisées pour les dix groupes de travail sectoriels définis dans le processus de programmation conjointe qui est actuellement en cours. La plateforme des ONG européennes (PFONGUE) facilite ce processus de consultation et fournira des recommandations opérationnelles pour chacun des groupes de travail.
Complémentarité de la FdR vis-à-vis des processus de l'UE et des documents programmatiques.	<i>La FdR est complémentaire de la Stratégie de développement des ressources humaines et de la démocratie, de l'approche fondée sur la droite et du Plan d'action sur le genre</i>	Pendant la mission une réunion a eu lieu avec la section politique. La liberté d'association y incluse la liberté d'expression de la société civile a été retenue parmi les cinq priorités de la stratégie sur les droits de l'Homme et la démocratie. De plus, les objectifs de ladite stratégie ont été intégrés dans la présente mise à jour de la FdR. Les indicateurs du plan d'action genre, objet d'un suivi au Sénégal ont été définis.

INDICATEURS DE RÉSULTATS		
PRIORITÉS ET PRIORITÉS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION
PRIORITÉ GLOBALE 1: Promouvoir un environnement propice pour la société civile au Sénégal, avec une attention particulière sur le cadre légal, le dialogue et la concertation avec l'État aux différents niveaux.		
1.1 Contribuer à l'amélioration du cadre juridique régissant le cadre des interventions des OSC	<i>Propositions d'amendements du cadre juridique formulées suite à des initiatives financées par l'UE</i>	<i>Rapport d'évaluation par le CONGAD</i> <i>Document de propositions</i> <i>Publication au Journal officiel</i> <i>Rapports du PAISC</i>
1.2 Faciliter le dialogue entre les OSC et le gouvernement, l'UE et ses EM et renforcer leurs relations.	<i>Tenue d'au moins une rencontre annuelle afin de poursuivre une concertation dynamique entre État et OSC</i> <i>Nombre de réunions régulières (au moins une fois par an) entre l'UE et les plateformes et réseaux d'OSC sur des thématiques liées tout aussi bien aux questions politiques qu'à la coopération.</i>	<i>Rapports des réunions</i> <i>Rapports du PAISC</i>
PRIORITÉ GLOBALE 2: Les OSC participent à la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques au niveau sectoriel, national et local et à la transparence des processus budgétaires dans les secteurs prioritaires de l'UE et ses EM.		
2.1 Appuyer la participation effective des OSC dans les cadres existants de dialogue État-société civile tant au niveau sectoriel que national et local	<i>Niveau de connaissance de la part de l'UE et les EM des OSC capables d'influencer la gouvernance et performance de la société civile dans les politiques sectorielles. Les OSC identifiées sont renforcées dans leurs capacités d'action.</i> <i>Nombre de documents d'analyse/suivi/contribution concernant les politiques publiques produits par la société civile et issus d'actions financées par l'UE.</i> <i>Nombre de coalitions multi-acteurs OSC-monde académique / recherche émergeant sur des enjeux concrets (gestion des ressources naturelles, suivi des processus budgétaires, etc.) et issues d'actions financées par l'UE.</i>	<i>Comptes rendus des revues sectorielles annuelles</i> <i>Rapport des consultations des OSC au niveau sectoriel dans le cadre de la programmation conjointe.</i> <i>Rapport annuel conjoint ON-UE</i> <i>Compte-rendu des sessions parlementaires, du Conseil économique social et environnemental</i> <i>Rapports annuels des organisations</i> <i>Revues scientifiques ou sociales</i> <i>Articles de presse et émissions de TV diffusées</i>
2.2 Renforcer les capacités des OSC en matière de suivi du processus budgétaire aux niveaux national sectoriel et local	<i>Nombre d'initiatives appuyées par l'UE/EM qui visent à renforcer les capacités des OSC qui participent activement aux mécanismes de reddition de comptes publics (reddition des comptes, audits sociaux, transparence budgétaire, etc.) au niveau local et national.</i>	<i>Compte-rendu des revues sectorielles annuelles</i> <i>Rapport annuel conjoint ON-UE</i> <i>Compte rendu des sessions parlementaires, du Conseil économique social et environnemental</i> <i>Rapports annuels des organisations</i> <i>Revues scientifiques ou sociales</i> <i>Médias (journaux, TV, radio, etc.)</i>

PRIORITÉ GLOBALE 3: Renforcement des capacités des OSC pour qu'elles deviennent des acteurs crédibles de développement		
3.1 Renforcer la gouvernance interne et la redevabilité des OSC sénégalaises	<i>Nombre d'OSC engagées dans le processus des Assises nationales de la société civile inclusif (intégré des différentes composantes de la société civile) et niveau de participation de ces OSC.</i>	<i>Revues de presse Rapport des Assises publié</i>
3.2 Développer les capacités organisationnelles, techniques et de proposition des OSC pour qu'elles deviennent des acteurs capables et crédibles.	<i>Existence d'un diagnostic sur l'offre existante de renforcement de capacités y compris l'identification des opérateurs potentiels Existence d'une étude de faisabilité participative de la mise en place d'un mécanisme durable de renforcement de capacités et d'accompagnement de proximité des OSC Existence d'un processus multi-acteurs de concertation conduit sur la base de l'étude de faisabilité à l'identification d'un porteur initial du mécanisme ; Nombre d'OSC financés par l'UE qui mettent en place des mécanismes de gouvernance interne leur permettant d'être davantage crédibles, représentatives et légitimes dans leurs actions et leur interaction avec les autorités.</i>	<i>Rapports PAISC Rapports des opérateurs de formation partenaires Rapport de l'étude de faisabilité d'un mécanisme durable de renforcement des capacités</i>
3.3 Renforcer la viabilité financière de la société civile locale par le biais de mécanismes durables de financement	<i>Existence d'un document indiquant les modalités de financement favorisant l'autonomie des OSC et les mécanismes durables de financement des OSC locales permettant de renforcer leur viabilité financière Nombre d'OSC accompagnées par des actions financées par l'UE pour la diversification de leur financement</i>	<i>Rapport de l'étude sur les sources de financement Rapport d'activités du PAISC¹²</i>
3.4 Appuyer les nouveaux mouvements et initiatives citoyennes demandeuses d'une nouvelle forme de gouvernance	<i>Nombre d'initiatives financées par l'UE/EM visant à appuyer des mouvements émergents de la banlieue.</i>	<i>Statuts accordés aux mouvements citoyens Rapport d'activités du PAISC</i>

¹² Il serait souhaitable d'élaborer une matrice permettant de visualiser le soutien des UE/EM aux projets et aux programmes avec la société civile dans le pays.